



Conjoint collaborateur saisonnier

Par **joel**, le **14/09/2012** à **11:08**

Bonjour,

je fais les marchés sur suis au reel simplifié, tout les étés juillet et aout
ma femme vient m aider a titre gratuit comme il y a eu beaucoup de
controle sur les marches on ma conseille de la mettre en conjoint
collaborateur je viens de recevoir son avis de cotisation 2012
je suis surpris de montant que je dois payer en plus ils nous demandent le rsi
4 trimestre a regler alors qu elle ne vient que 2 mois dans l année
j ai téléphoné au RSI ils mon dit que je pouvais la mettre en conjoint
collaborateur saisonnier est ce possible je n ai pas de comptable c est une
copine qui s occupe de me faire le bilan de fin d annee

merci de bien vouloir me repondre je suis tres ennuyé je ne sais plus quoi faire

cordialement

mr rollon jose